

## FICHE MÉDIA

**Sujet : Baisse d'impôt**

**Coût : 7,4 G\$ au cours du prochain mandat**  
**Entrée en vigueur : dès 2023**

**Résumé de la proposition :**

**La plus importante baisse d'impôt de l'histoire du Québec**

## Contexte et problématique

La Coalition Avenir Québec a toujours été à l'écoute des Québécois souhaitant avoir plus d'argent dans leur portefeuille. Depuis notre arrivée au pouvoir en 2018, nous avons remis plus de 3 G\$ par année dans les poches des Québécois. Malgré nos efforts, le fardeau fiscal des Québécois reste le plus élevé en Amérique du Nord. Ceux-ci ont souvent l'impression de payer trop d'impôts pour les services qu'ils obtiennent.

De plus, depuis le début de l'année 2022, la force de l'inflation est venue réduire le pouvoir d'achat des familles québécoises. Les prix à l'épicerie ont augmenté de 9 % depuis 1 an<sup>1</sup>, le coût du logement de 6 % et les tarifs de l'énergie, de 30 %. Bref, les familles du Québec doivent sortir de leurs poches beaucoup plus d'argent qu'avant pour leurs dépenses courantes.

Dans un sondage *Léger-Le Journal-TVA-QUB* de mai dernier, près de 75 % des Québécois ont affirmé devoir réduire leurs dépenses pour contrer l'inflation et 12 % d'entre eux ont dit vouloir couper dans leurs dépenses en épicerie.

## Proposition

**Un gouvernement de la CAQ s'engage à accorder la plus importante baisse d'impôt de l'histoire du Québec en diminuant de 2,5 % les deux premiers paliers d'imposition d'ici 10 ans, dont 1 % dans un premier mandat, et ce, dès 2023.**

La baisse d'impôt sera de 1 % à partir de 2023 et pour l'entièreté du mandat. Cela signifie une baisse d'impôts qui peut aller jusqu'à 810 \$. Au cours du prochain mandat, les Québécois économiseront un total de 7,4 milliards de dollars en impôt.

<sup>1</sup> Juillet 2022 versus juillet 2021

# Continuons.



La baisse d'impôt sera par la suite de 0,25 % par année jusqu'en 2032, pour atteindre 2,5 %. Cette proposition touchera l'ensemble des Québécois qui paient de l'impôt. À partir de 2032, plus de 5 milliards de dollars seront remis annuellement dans les poches des Québécois.

Cette baisse d'impôts sera financée en utilisant une partie des versements prévus au Fonds des générations. Ceux-ci seront limités à 3 G\$ à la fin du prochain mandat.

**Entrée en vigueur :** Dès 2023

**Coût :** 7,4 G\$ au cours du prochain mandat

## Informations complémentaires

**Portrait des baisses proposées :**

Paliers d'imposition	Taux actuels	Taux pour les quatre prochaines années	Taux dans 10 ans (2032)
Jusqu'à 46 295 \$	15,00 %	14,00 %	12,50 %
De 46 295 \$ à 92 580 \$	20,00 %	19,00 %	17,50 %
De 92 580 \$ à 112 655 \$	24,00 %	24,00 %	24,00 %
Plus de 112 655 \$	25,75 %	25,75 %	25,75 %

**Exemples de réduction d'impôt :**

Revenu	2022	2023	2024	2025	2026		2032
30 000 \$	0 \$	-109 \$	-102 \$	-98 \$	-94 \$		-169 \$
50 000 \$	0 \$	-329 \$	-320 \$	-314 \$	-309 \$		-682 \$
80 000 \$	0 \$	-629 \$	-622 \$	-618 \$	-615 \$		-1 479 \$
100 000 \$	0 \$	-810 \$	-822 \$	-818 \$	-815 \$		-1 979 \$